



AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Émilie Boulet, trésorière de la Ville de Windsor, que conformément aux dispositions de l'article 503 de la *Loi sur les cités et villes*, le rôle de perception de toutes les taxes, tarifs et compensations, lesquels sont décrétés, imposés et prélevés par le règlement numéro 493-2024 et tous autres règlements décrétant des taxes, tarifs et compensations pour l'année 2025, a été préparé et déposé à mon bureau au 11, rue Saint-Georges, local 230, à Windsor.

Toutes les personnes dont les noms y apparaissent sont tenues d'en payer les taxes mentionnées en quatre (4) versements égaux aux dates d'échéance suivantes :

Premier versement : 7 mars 2025

Deuxième versement : 5 mai 2025

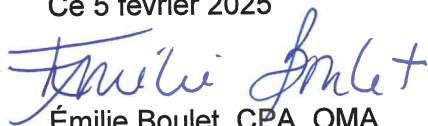
Troisième versement : 3 juillet 2025

Quatrième versement : 2 septembre 2025

Toutefois, toute imposition annuelle inférieure à 300 \$ est exigible et payable en totalité lors du premier versement, le 7 mars 2025.

Les comptes de taxes sont adressés aux contribuables inscrits au rôle d'évaluation en vigueur et l'envoi des comptes de taxes a été effectué le 4 février 2025. Si vous n'avez pas reçu votre compte ou en cas d'incertitude, il est de la responsabilité de chaque personne de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant avec le Service de la trésorerie au 819 845-7888, poste 121.

Fait à Windsor,
Ce 5 février 2025


Émilie Boulet, CPA, OMA
Trésorière



Certificat de publication

Je, Émilie Boulet, trésorière de la Ville de Windsor, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le babillard de l'hôtel de ville, au 11 rue Saint-Georges, local 230, à Windsor, ainsi que sur le site Internet de la Ville, en date du 5 février 2025, conformément au Règlement 457-2022 intitulé *Règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Ville de Windsor*.

Fait à Windsor,
Ce 5 février 2025

Émilie Boulet CPA, OMA
Trésorière